

Vitalité, sport & ENTREPRISE

ÉTAT DE L'ART DE LA PRATIQUE PHYSIQUE ET SPORTIVE EN ENTREPRISE EN FRANCE

25%

des salariés **SE VOIENT PROPOSER** des activités physiques et sportives par leur entreprise



10%

en pratiquent au moins une

15%

n'en pratiquent pas

66%

des salariés **NE SE VOIENT PAS PROPOSER** des activités physiques et sportives par leur entreprise



35%

aimeraient pourtant que ce soit le cas...

Les activités physiques et sportives actuellement proposées sont autant collectives qu'individuelles, en dehors du temps de travail, entre 30 min et 1h, à une fréquence hebdomadaire.



75%

des dirigeants affirment que leur entreprise n'en propose pas et que **CE N'EST MÊME PAS EN PROJET**



89%

pour les **TPE**



86%

pour les **PME**

LE SPORT AU TRAVAIL VU PAR LES SALARIÉS QUI LE PRATIQUENT

94%

des salariés qui pratiquent une activité physique ou sportive au travail en sont **SATISFAITS**, car :



58%

Cela correspond à ce qu'ils recherchent

19%

Cela leur permet de se défouler

14%

C'est bon pour leur santé

La quasi-totalité d'entre eux pratiquent aussi **À TITRE PERSONNEL**

LE SPORT AU TRAVAIL VU PAR LES DIRIGEANTS QUI LE PROPOSENT

100%

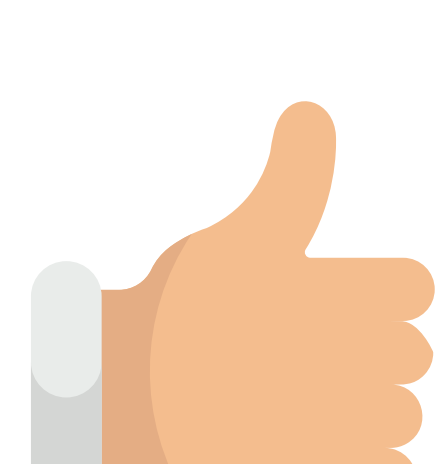
des dirigeants qui proposent des activités physiques et sportives à leurs salariés **RECOMMANDERAIENT À D'AUTRES ENTREPRISES LA DÉMARCHÉ**, pour :



Améliorer le bien-être des salariés



Faciliter l'intégration et l'esprit d'équipe



Le sport est aussi perçu comme **VECTEUR DE COMMUNICATION** interne et externe pour l'entreprise



52%

Sponsoring

51%

Marque employeur

LES PISTES DE PROGRÈS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES EN ENTREPRISE



Qu'est-ce qui inciterait **LES SALARIÉS** à pratiquer des APS dans leur entreprise ?

- Des activités variées qui correspondent à leurs souhaits
- Des activités plus proches de leur lieu de travail et pendant les heures de travail
- Des équipements et des locaux adaptés
- Des tarifs abordables

Qu'est-ce qui encouragerait **LES DIRIGEANTS** à proposer à l'avenir des APS dans leur entreprise ?

- Une demande qui vienne des salariés **50%**
- Davantage de moyens financiers **37%**
- Une législation favorisant l'exercice d'une APS **29%**



DIRIGEANTS ET SALARIÉS ACCUEILLENT POSITIVEMENT LE DÉVELOPPEMENT DES APS EN ENTREPRISE



3/4 des salariés & **2/3** des dirigeants

estiment que l'entreprise est **LÉGITIME** à proposer des APS



Quoi et comment ?

Sports de relaxation, sports collectifs d'une intensité et avec une logistique modérée, sur une base hebdomadaire.

À noter que pour 1/3 des dirigeants, les Jeux Olympiques de Paris peuvent être une opportunité de faire du sport un levier de management et de communication.

Étude OpinionWay pour Generali réalisée à partir d'un échantillon de 1011 personnes représentatives de la population salariée française interrogées en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview), et d'un échantillon raisonné de 303 dirigeants d'entreprises interrogés par téléphone sur système CATI (Computer Assisted Telephone Interview). Les interviews ont été réalisées du 26 juin au 13 juillet 2018.